



## INFORMATIONS PRATIQUES



**La Poste** : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h15 à 12h15, le jeudi de 9h15 à 11h30

**Infirmières** : Sandrine Rousselle et Cathy Rambaud  
tél : 06 65 55 36 30

**Taxi** : Franck Boaglio au 06 72 00 54 13

**Assistante sociale** : Le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 11h  
Tél: 04 92 30 09 00

**Thérapeute manuel ostéopathe « M.R POYET »**  
Delphine Huot : 06 86 15 97 55

**Psychologue** : Catherine Agry 06 17 32 00 37

**Gîte communal d'étape** : 12 places en permanence,  
ouvert toute l'année tél : 07 70 29 66 75

**Bibliothèque** : Du mardi 15h à 18h30, mercredi 15h à 18h, jeudi 15h à 18h, vendredi 15h à 18h30  
et dimanche de 10h30 à 12h

Tél : 04 92 34 83 44

mail : bibliotheque.thoard@orange.fr

**Déchèterie P2A** : 04 92 32 05 05

**Déchèterie d'Aiglun** du lundi au samedi de 9h à 12h

**Déchèterie de Barras** du lundi au samedi

**Horaires d'hiver** (du 1/10 au 31/03) de 14 h à 17 h

**Horaires d'été** (du 1/04 au 30/09) de 15 h à 18 h

**Enlèvement des « encombrants »** dernier mercredi de  
chaque mois. S'inscrire impérativement au 04 92 32 05 05

**Bar-restaurant La Belugette** : 04 92 34 63 71

**Bar tabac café de France** : 04 92 34 74 72

**Boucherie** : 04 92 34 62 76

**Camping du moulin** : 04 92 34 65 75 / 06 79 65 64 18

**Epicerie** : 04 92 34 68 60

**Les Bons Petits plats de Beauconse** : 09 71 52 34 09

**Les Folies Glacées** : 07 61 23 86 87

**L'auberge de la Forge** : 06 61 91 23 57

**Pizza la Grupi** : 06 50 82 92 72

**Boulangerie Aux délices de Thoard** : 06 08 94 15 15

**NOUVEAU coiffeuse à domicile Nathalie Baille**

06 10 96 33 89

### Horaires des cars



DEPART THOARD	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	ARRIVEE DIGNE Gare routière	Période scolaire
6h50	X	X	X	X	X	7H50	
9h00	X	X	X	X	X	9H35	
13h25			X			14H15	
DEPART DIGNE Gare routière						ARRIVEE THOARD	
11h15			X			11h50	
12h20			X			13h05	
16h05	X	X		X	X	16h45	
17h20	X	X	X	X	X	18h10	
18h15	X	X		X		18h55	

C'est bientôt la fin de l'année 2021 et donc des procédures administratives ! Pourtant, de nombreux jeunes étudiants de la région Sud ne savent **toujours pas** qu'ils ont droit à des **aides financières**.

La région met en effet à disposition de ses étudiants des aides spécifiques.

**Ci-joint un lien pour vous aiguiller** : <https://www.papernest.com/simulation-credit-immobilier/actualites/les-aides-financieres-destinees-aux-etudiants-de-la-region-sud/>

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 dépôt par voie électronique des dossiers d'urbanisme renseignements  
<https://dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-paa>

+ d'infos en mairie ou thoard04.fr

La municipalité souhaite toujours mettre en place un système d'information rapide par SMS. Vous pouvez faire connaître votre numéro de téléphone portable en Mairie.  
04 92 34 63 74

### A noter

Les séances du conseil municipal sont publiques. Elles ont en général lieu toutes les 6 semaines mais les dates sont précisées à chaque fin de séance. Vous les retrouverez dans les comptes rendus qui sont affichés à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune.

Commune de  
THOARD



Décembre 2021

### Votre mairie

**Le maire** :

Denis Baille

**Secrétaires** :

Sylvie Buvens Galloux

Anne-Laure Dewas

Tél : 04 92 34 63 74

Fax : 04 92 34 80 54

mairie.thoard@wanadoo.fr

Site : thoard04.fr

**Ouverture au public** :

Du lundi au vendredi

De 8h à 12h

Lundi, mercredi,

vendredi

De 13h à 15h

Département des Alpes  
de Haute-Provence

Mairie de Thoard - 04380

ISSN : 07679335

Décembre 2021

Directeur de publication :

Denis Baille

Crédits photos : JC Fabre, M

Robert



### A Noter

**Vendredi 17 déc**  
**Spectacle de Noël**  
Uniquement pour les  
scolaires

**Du samedi 12 au**  
**dimanche 13**  
**février 2022**  
**Mini Saint Blaise**  
En extérieur  
uniquement



# Bulletin Municipal

## LE MOT DU MAIRE

Peut-on aujourd'hui aborder n'importe quelle réflexion sur l'état de notre société, sans aborder la question du Covid ?

La 5<sup>ème</sup> vague arrive, avec elle les multiples variants et la 3<sup>ème</sup> dose de vaccin. Après le confinement et les diverses mesures de protections obligatoires, rien n'y a fait !

Les malades et les morts de cette pandémie, je les vois surtout dans les médias affichés en chiffres.

Dans la vie de tous les jours, je vois des complications, des enfants perturbés à l'école. On met le masque, on ne le met plus, on ferme des classes, on ne les ferme plus.

Dans maints endroits on nous sélectionne, ceux qui ont le pass, ceux qui ne l'ont pas, d'aucuns peuvent aller ici mais pas là.

Dans les manifestations communales nous refusons de faire le tri. Aussi nous avons annulé le repas du 3<sup>ème</sup> âge, certains peuvent avoir peur de la contamination que leurs apporteraient les non vaccinés et nous, nous dirions à certains de nos amis de toujours « nous ne voulons pas de vous si vous n'avez pas de pass ».

Je peux comprendre les motivations des uns et des autres et leurs attitudes divergentes. Les informations avec lesquelles chacun s'est convaincu sont toutes audibles. Chacun peut exprimer des doutes et des critiques mais quand on en arrive à balayer d'un revers de main tout discours dissonant, à disqualifier sans appel celui ou celle qui hésite ou qui se questionne, la dérive totalitaire se profile.

J'ai écrit au nom du conseil municipal à Madame la préfète et à l'ARS le 31 août dernier, en attirant l'attention sur la faiblesse de nos services publics en milieu rural et qu'il fallait considérer que, quelle que soit notre opinion sur les bienfaits ou les méfaits du vaccin, pouvait-on se permettre de perdre une partie de l'effectif du centre de secours, pouvait-on interdire à certains de porter secours, pouvait-on empêcher le personnel soignant, celui-là même dont nous glorifions l'engagement lors de la 1<sup>ère</sup> vague, d'exercer leur métier, alors même que leur mission était impossible à tenir tant il leur manquait déjà du monde.

Je n'ai reçu aucune réponse à ce jour.

La vie de la commune continue et la vie nécessite de continuer d'agir.

Vous pouvez bien sûr consulter tous les comptes rendus des conseils municipaux (affichés ou sur le site).

En bref, les travaux prévus cette année ont été réalisés ou sont en cours de réalisation, l'entretien de la voirie, la réfection de l'église est terminée pour cette tranche (vous trouverez plus de détails dans ce bulletin), l'acte d'achat du terrain du futur lotissement aux Bourres sera sans doute signé en décembre 2021.

Le fonctionnement politique de la communauté d'agglomération a été mis en sommeil suite à l'annulation des élections municipales de Digne. Le conseil n'étant plus au complet, il n'a plus toute sa légitimité, mais les services ont continué à fonctionner et l'activité reprendra normalement après les élections dignoises.

Je crois savoir que la fête de la Saint Blaise, si elle a lieu, sera en version très légère.

A ce jour, nous prévoyons de faire une cérémonie des vœux si des restrictions non encore annoncées ne nous la font pas annuler.

Rien de très réjouissant c'est vrai, dans mon propos, je dois le reconnaître.

Comme pour la météo et les températures, il y a pour les crises les phénomènes du « ressenti ».

Si certains d'entre nous dans nos campagnes n'avons pour effet délétère de la pandémie que le traitement médiatique, et sans vouloir minimiser les conséquences, le ressenti de ceux qu'on voit dans les rues de nos villes, dormir la nuit sur les trottoirs, de la situation des syriens et des afghans après le désastre hérité de l'invasion américaine, de tous les migrants qui se noient en méditerranée qui meurent de faim et de froid, en Biélorussie à Calais ou au Montgenèvre dans l'espoir de malgré tout aller vers une vie meilleure, m'aide à relativiser notre propre drame.

Dans nos destinées humaines, collectives ou individuelles, les équilibres sont fragiles.

La vie Thoardaise reste douce pour peu que nous y mettions du nôtre.

Il me semble qu'à Thoard nous essayons !

Bonnés fêtes de fin d'année à tous .

Denis BAILLE







**Les travaux terminés, en cours et à venir...**

Non sans mal et on peut dire enfin, les travaux des Bourres sont terminés. Ouf !

**Les Bourres** : après de longues négociations avec SFR :  
- La fibre a été mise dans les fourreaux prévus à cet effet. CEGELEC procédera à l'enlèvement des poteaux bois et métalliques sur le côté droit en montant vers THOARD.  
- La chambre NRO installée en plein milieu du quartier du Serre, très bruyante, a pu être déplacée au début du raccourci du tournant du Boeuf.

**Les routes et chemins :**

Au village, les AYES, la petite débauche et les près du Riou jusqu'au parking ont été goudronnées afin de donner un « coup » de propreté. L'intervention au bas de la rue des Prés du Riou afin de dévier les eaux de pluie très ennuyeuses pour les habitations se heurte à des contraintes administratives, nous intervenons souvent mais n'arrivons pas à débloquer la situation, nous en sommes sincèrement désolés.

Le chemin de Plaine de Silve méritait d'être arrangé afin d'éviter une plus grande détérioration, c'est chose faite. Le chemin des Ataux par le Serre a également été repris, le passage en est aisé, à voir avec la neige cet hiver. Deux ou trois chemins nous font soucier, nous prévoyons d'intervenir aux beaux jours.

Le gué du chemin des Banons revu et corrigé permet un passage plus en douceur.

L'éclairage du parking et celui de l'ancienne maison de retraite gênaient les nouveaux propriétaires et locataires qui s'en plaignaient : nous sommes intervenus et nous

**Enfin un 11 novembre normal !**

Les pompiers, les membres du conseil municipal, la population étaient présents pour écouter le traditionnel discours du ministre, lu par M. le Maire. Le cortège a accompagné Lili Rose et Loris qui ont déposé une gerbe, au nom du village, au pied du monument aux morts. Merci à ces deux jeunes citoyens.



**Recensement**

Les jeunes qui fêtent leurs 16 ans doivent se faire recenser dans le trimestre qui suit. Ils doivent se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents. Ils obtiendront une attestation de recensement qui leur sera demandée chaque fois qu'ils se présenteront à un examen ou pour l'inscription auto-école.

espérons que les voilà satisfaits !

Plusieurs murs dans le village inquiètent par leur profil. Le mur de l'étendage municipal, le mur du chemin du Riou, et un mur du chemin des jardins : un devis est demandé pour les faire consolider.

La toiture de l'ancien SIREs a besoin d'être refaite : travaux prévus aux beaux jours.

L'ancien musée des cuivres a été doté d'un velux électrique. Une peinture intumescente (anti feu) a dû être appliquée sur la paroi bois du côté de la forge.

Notre équipe d'employés municipaux intervient en permanence. Merci à eux pour leur compétence et leur disponibilité. JC Fabre

**Travaux de l'église**

Malgré le retard pris suite aux découvertes de fresques sur la voûte, les travaux devaient s'achever avant la fin de l'année.

A noter que de nouvelles fresques transparaissent sur les murs côté nord et sud. Le financement des travaux étant déjà dépassé, peut-être feront-ils l'objet d'une mise en valeur ultérieure ?

JL Pin



**Aux arbres les enfants!**

DEUX arbres ont été coupés sur la route de la Chaumasse par les services du département pour « probable mise en danger ! ». La commune n'était pas informée -cela ne se fera plus- nous serons mis au courant de toute intervention sur le territoire communal.



SEPT arbres ont été plantés dans le champ communal par la commune avec l'aide des enfants de l'école : un amandier, un cerisier, un abricotier, un prunier, un poirier, un pommier et un plaqueminiér.



De quoi mettre de la couleur devant notre village.

JC Fabre  
Nathalie Baille



**Si Thoard m'était conté .....**

Redécouvrir Thoard au fil de ses rues, tel avait été le pari lancé le 14 avril 2012 à l'initiative de la Mobile compagnie avec le soutien de la bibliothèque. A partir d'archives collectées notamment auprès des habitants du village, une quinzaine de comédiens -lecteurs avait fait entendre dans divers lieux du village, des documents inédits.

C'est le cas du document proposé à votre lecture. L'extrait de cette archive est daté du 10 septembre 1756 La requête est identifiée sous le vocable de « Soufflets, menaces injures et mauvais traitements commis sur la servante du seigneur » à Thoard. La plaignante, dame noble du lieu saisit la justice pour défendre sa servante contre les agissements d'une villageoise. L'altercation se passe à la fontaine de Thoard, au quartier du Barry. Le texte original de la déposition qui suit est adressé :

« A Monsieur le lieutenant général, supplie humblement, dame Catherine de Richaud de Beaudinar, dame en partie du lieu de Thoard, veuve de noble Gaspard de Barras, en son vivant capitaine dans le régiment de Montmorancy, et noble Jérôme de la Roque son gendre, prenant le fait et cause en main de Rose Féraud, leur servante, et remontent, que le dixième du présent mois de septembre, jour de vendredi, sur les dix heures avant midi, ladite Rose Féraud étant à la fontaine dudit Thoard

au quartier du Barry pour y laver des herbes. Ayant mis, à cet effet, ses herbes au-dessous d'un canon de ladite fontaine, il se voit survenir Louise Estublier, femme de Jacques Corriol, dudit Thoard, qui aurait voulu laver, de l'eau du même canon, des langes de son enfant tous salis et couverts d'ordure, ce qui aurait donné lieu, à ladite Féraud, de lui dire, avec bien de modération, qu'elle pouvait laver ses langes à un autre canon de ladite fontaine qui était libre, ou bien d'attendre qu'elle eut lavé ses herbes sans la venir troubler, et lui salir et gêner ses herbes ; et au lieu, pour ladite Estublier, de désister de sa voix, de fait, au contraire, elle aurait continué, de dessein prémédité et par malice, de vouloir laver ses langes de l'eau du même tuyau où ladite Féraud avait ses herbes, ce qui donna lieu à celle-ci de lui dire qu'elle lui jetterait ses langes si elle continuait de les laver par le même canon où elle lavait ses herbes avant son arrivée. Sur quoi, ladite Corriol, au même instant, transportée de colère, déchargea un grand soufflet à tour de bras à ladite Féraud, et elle l'appliqua si bien, qu'elle eut tout son visage couvert de sang qui lui sortit de la bouche ; et tout de suite, ladite Estublier décoiffa ladite Féraud, lui jeta ses coiffes dans le bassin de ladite fontaine, et la prit ensuite, par ses cheveux, lui faisant pencher la tête pour la lui faire tremper dans ledit bassin ; à quoi n'ayant pu parvenir, elle la culbuta par terre, la traîne dans l'eau, et dans la boue, en lui donnant

plusieurs coups, et même elle voulait la jeter d'une muraille en bas, ce qu'elle n'aurait pas manqué de faire s'il ne fut accouru des personnes charitables pour tirer ladite Féraud des mains de ladite Estublier, et si on l'eut laissé faire, il est certain, qu'elle l'aurait assommé de coups, tellement elle était poussée de rage et de colère, et parmi plusieurs injures atroces qu'elle proférait contre ladite Féraud, elle lui fit plusieurs menaces, de la maltraiter, ayant même recherchée l'occasion, si bien que ladite Féraud n'ose sortir de la maison des suppliants, crainte de n'assouvir la rage de ladite Estublier, ce qui oblige les suppliants d'avoir secours à vous monsieur..... »

Six jours après cette déposition, soit le 16 septembre de cette même année 1756, la justice recueille le témoignage de sept témoins, identifiés par leur âge, leur profession et leur habitat. Sur les sept témoins entendus, il apparaît sur le document d'archives que cinq sont : tisseurs à toiles ou tisseurs à drap. Les deux autres se déclarent : maître maçon et tailleur d'habits. Ils habitent dans le périmètre immédiat de la fontaine au quartier du Barry et certains parlent de leur boutique.

En 1775, 50 tisseurs à draps étaient dénombrés à Thoard ; un petit artisanat textile, en lien avec l'élevage traditionnel du mouton « élevé » principalement pour sa laine associée à la culture du chanvre a pu se développer .... Annie Bausan

**« On s'rejoint à la cabine ».**

On connaissait son numéro par coeur. Lieu de rencontre, lieu de retrouvailles, lieu de squat surtout. Quelques mètres carrés, une superficie parfaite. Un coin à l'abri, un endroit contenant. On a ri, les uns en face des autres. On a joué, on s'est raconté nos secrets, on s'est téléphoné, on s'est aimé, des fois disputé, voir séparé. Un haut-lieu d'expression, enveloppant la résonance de nos rires et de notre imaginaire. Peut

-être quelques cigarettes, à peine quelques bières. Un endroit partagé, où les « grands » léguaient le flambeau aux plus jeunes, à la relève des générations. Quelques marches d'escaliers, un banc, deux murets, une fresque et un téléphone. Inquiets de ne pas nous voir rentrer, nos parents téléphonaient et savaient que quelqu'un répondrait. Et la technique d'appel en PCV qu'on pensait secrète et qui nous permettait d'être rappelés pour

gratter quelques heures de plus sur les horaires imposés. Si les murs avaient des oreilles, ils vous en diraient plus. Heureusement qu'ils n'en n'ont pas, car la cabine, c'était avant tout notre jardin à nous, pièce maîtresse de notre jeunesse. Aujourd'hui, le réseau est partout mais la cabine ne sonne plus. Saura-t-elle faire peau neuve pour une nouvelle aventure ? Pauline





## PAROLES DE CITOYENS



d'économiser des énergies fossiles.  
-Formation sur l'hygiène et la sobriété numérique : Communiquer, surfer sur le Net depuis nos ordinateurs, et Smartphones, participent de plus en plus au gaspillage énergétique et à l'épuisement des ressources de notre

planète. Nos empreintes personnelles numériques que nous laissons sur le Net, sans y prendre garde, deviennent une marchandise très convoitée par le « Big data ». Une formation technique et pratique pour mieux utiliser nos équipements numériques

### Installation du compteur électrique communiquant Linky à Thoard. Où en est-on ? Collectif thoardais d'informations sur le compteur linky

Le déploiement du compteur Linky sur la commune a débuté au mois d'octobre et est encore en cours.

En raison des risques et des incertitudes liés au fonctionnement du système linky évoqués dans le bulletin municipal de juin, le collectif a été sollicité par de nombreux habitants qui souhaitaient refuser la pose de ce compteur.

Les membres du collectif ont pris les premières initiatives suivantes :

- Mise à disposition de modèles de courriers de refus à transmettre à ENEDIS, au SDE04 - Syndicat Départemental de l'Energie, à la municipalité de Thoard

- distribution, mi-octobre, dans les boîtes aux lettres d'un courrier d'in-

formation sur les démarches à suivre.  
- Rencontre avec des élus de Thoard dont les délégués au SDE04 et le vice-Président du SDE04, en charge du suivi de la concession à ENEDIS.

Le point sur la situation

l'installation des compteurs chez les habitants est réalisée soit directement par des employés d'ENEDIS ou de leur sous traitant SOGETREL. Nous ne connaissons pas le nombre de compteurs installés, ni le nombre de personnes l'ayant refusé (la mairie a reçu, pour information, une bonne trentaine de courriers de personnes refusant le compteur). *Pour l'instant, il semblerait qu'en général le refus est clairement exprimé lors de la visite de l'installateur ou affiché sur le coffret quand celui-ci est accessible.*

Les actions à venir :

- le collectif d'habitants a demandé au SDE04 et à ENEDIS l'organisation

est envisagée en janvier

Bienvenue à toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre

**Contacts :** [collectif\\_thoard.energies@framalistes.org](mailto:collectif_thoard.energies@framalistes.org) page Facebook : « Thoard Energies »

d'une réunion publique d'informations à Thoard pour apporter des éclaircissements sur le fonctionnement du système Linky et sur les évolutions à venir du service rendu aux usagers. Cette demande sera appuyée par une pétition proposée prochainement aux habitants de Thoard

Sujet de réflexion

Le système Linky, la 5G font partie des outils d'une société numérique du « tout connecté - tout contrôlé » qui tend à s'imposer sans consultation des citoyens et sans réel contrôle démocratique.

A-t-on encore le droit et la possibilité de se poser la question des bénéfices/risques d'une telle évolution pour notre société ?

Pour en savoir plus contactez-nous : [informations\\_linky@framalistes.org](mailto:informations_linky@framalistes.org)

nos territoires ruraux, a rédigé un courrier pour la préfecture, avec copie à l'agence régionale de santé. Il est à ce jour resté sans réponse. Les restaurateurs, dont l'activité avait déjà été mise à mal avec les confinements successifs, se voyaient de nouveau impactés par cette nouvelle mesure du passe sanitaire en plein été, au plus fort de leur activité. En solidarité, nous leur avons proposé des soirées «soupes» qui ont réuni les habitants sans discrimination.

Côté santé, là aussi l'information était nécessaire; une soirée avec un médecin et un citoyen engagé nous a permis de bénéficier d'une information différente, indépendante des laboratoires.

Le collectif a rejoint la coordination «marche des libertés» et participe

aux **rassemblements** pour dénoncer les lois liberticides votées en cascade depuis l'état d'urgence sanitaire: **Ce qu'il faut savoir :**

-Les vaccins à ARN messenger sont en phase d'essai clinique 3 et ont une autorisation provisoire de mise sur le marché (AMM) . On ne connaît pas leurs effets sur la santé. L'immunité qu'ils produisent est loin d'être celle souhaitée : une troisième dose est requise pour garder le passe sanitaire. Concomitamment, de nouveaux variants apparaissent.

-Les enfants à partir de l'âge de 5 ans risquent d'être éligibles à ce sérum.

-Paradoxalement cet été, alors que les hôpitaux du 04 étaient en plan blanc ,des soignants refusant la vaccination ont été suspendus de leur fonction, idem pour 72 pompiers du département qui ont remis leur Bip (démission).



### Le Collectif «Santé Liberté Humanité»

Que de changements dans notre vie depuis mars 2020 où notre chef de l'état nous annonçait que nous étions en guerre. Petit à petit, insidieusement disparaissent nos libertés acquises aux prix de durs combats par nos anciens. À Thoard, des habitants ont créé un collectif. Une

réunion a eu lieu le 12 août sur la place du village où des soignant.es, pompiers, habitants ont partagé leur quotidien devenu invivable. Certains contraints de se reconverter, en sont tombés malades, d'autres se sont vus sans revenus, d'autres encore obligés de démissionner.

La mairie, consciente des conséquences désastreuses de ces mesures sur



## INFORMATIONS MUNICIPALES



### Une délégation palestinienne à Thoard

Le conseil municipal de THOARD avait accepté le 6 juillet 2020 d'être partenaire d'un projet de développement

économique au titre de la coopération décentralisée, sur le territoire palestinien occupé du gouvernorat d'HEBRON en Cisjordanie (Palestine).

Ce projet proposé par deux associations de la région Rhône Alpes, pouvait être financé pour partie par la Région PACA, à la condition qu'une collectivité de son territoire soit porteuse du projet, avec une participation financière tout à fait symbolique. Autre que divers investissements réalisés en Palestine par l'AFRAT l'association sur la commune de BENI NAIM, le projet prévoyait des échanges durables entre les deux communes.

Aussi nous avons accueilli sur la commune de THOARD une délégation de six personnes. Mr le Maire de BENI NAIM avec un de ses collaborateurs, trois dames de la coopérative des femmes de BENI NAIM et le chargé de missions pour le projet de coopération.

La soirée d'accueil où tout le monde était invité a été un moment très enrichissant, pour se connaître et qui, je crois, a touché l'ensemble des participants.

Toujours très bien accueilli par les acteurs locaux que je remercie pour leurs disponibilités, Frédéric et Vanessa, visite de l'exploitation, Annabel, visite de la forge, Yolande et Claude VERCHOT, atelier bois et Jean-Louis et Catherine POLLARD, visite de la miellerie. La visite avec Mr le Maire des MEES, du moulin à l'huile et du musée de l'olive puis le bel échange de savoir faire entre les palestiniennes et le club des tricoteuses.



Je remercie également Marie et Illies pour leur recherche culinaire pour nos invités. Sans oublier le personnel communal et les élus qui ont participé à l'organisation et au déroulement du séjour. Ainsi que la mise en place du fonds Palestine à la bibliothèque qui a été très apprécié par nos invités lors de leur passage à la bibliothèque.

Le séjour s'est terminé par une belle journée, une rencontre touchante, préparée par les instituteurs, avec les enfants de l'école et nos amis palestiniens

et l'intérêt manifeste des enfants pour ce pays lointain, inconnu et où la vie est différente. Toutes nos discussions n'auraient pas été possibles sans la traduction d'Ahmed (Palestinien de Gaza qui vit aujourd'hui en France) et sur le concours spontané de Mustapha qui nous a été d'un grand secours.

Nous les avons quittés après un échange gastronomique savoureux de plats palestiniens et français.

En espérant que la situation sanitaire, mais surtout la situation géopolitique de leur pays nous permettent de garder le contact et que le projet de développement puisse porter ses fruits et les aider dans leur quotidien. En effet chez eux, tout est difficile : l'occupation israélienne, avec tout ce que cela comporte, l'installation de colonies sur leur territoire d'où ils sont souvent chassés, la détresse économique et sociale qui en découle. Peut-être avons-nous pu, par un accueil chaleureux, leur apporter un peu de réconfort ?



### L'automne de la bibliothèque municipale et de l'association Liber A Thoard en quelques photos

Expositions de l'Arbre et la forêt et du petit chaperon rouge  
Atelier artistique sur le petit chaperon rouge avec José Spéré



Lectures –soupes de La Mobile Compagnie « écrits de femmes , femmes écrivains»



Spectacle pour les scolaires « Djamil le petit crocodile qui avait perdu ses dents »

1851 : les insurgés bas alpin. Lectures d'archives par la Mobile Compagnie et exposition de l'association 1851



Depuis 6 mois la bibliothèque fonctionne avec le réseau des médiathèques. Une navette assure la circulation des documents tous les vendredi matin.

N'hésitez pas consulter le portail [paam.fr](http://paam.fr), pour réserver ou prolonger vos documents, consulter le catalogue, voir les nouveautés et vous informer sur le programme d'animation des médiathèques.

**Petit bilan des nichoirs :** Sur les 10 nichoirs installés sur le domaine public, 5 ont été occupés par des oiseaux dont un deux fois, un a été occupé par les loirs, un a été construit par des mésanges et 3 nichoirs sont restés vides. Nous pensons proposer à nouveau un atelier de fabrication de nichoirs au printemps prochain.

Renseignements 04 92 34 83 44  
[bibliotheque.thoard@orange.fr](mailto:bibliotheque.thoard@orange.fr)





## VIE ASSOCIATIVE



### Restauration de l'Ermitage Saint Joseph à THOARD

Le samedi 2 octobre nous avons accueilli une trentaine de Thoardais et des sympathisants de l'association pour une pendaison symbolique de la crémaillère.



En photo Denis Baille Maire, et Franz Larcher Président de l'association Chez le Charpentier

Et cet hiver la partie refuge pour les randonneurs sera à nouveau mise à disposition.

En effet, même si de nombreuses finitions sont encore à

réaliser, cette pièce est maintenant à nouveau hors d'eau et fermée.

Nous avons bien avancé dans les travaux, mais notre bilan financier aurait bien besoin de toute aide, si modeste soit-elle.

Pour plus d'informations, contacter l'Association Chez le Charpentier: Franz LARCHER au 06 32 89 31 87 [franz.larcher@srf.fr](mailto:franz.larcher@srf.fr)

ou le trésorier Christophe INGLEBERT au 06 46 40 50 96, [christophe.inglebert@gmail.com](mailto:christophe.inglebert@gmail.com)

Vos aides : par chèque au nom de l'association Chez le Charpentier, rue de la ferraille, 04300 Pierrerue

Ou par virement: Crédit Agricole : IBAN FR76 1910 6008 3343 6718 9289 606 (compte de l'association )



### Des nouvelles de l'Association Jeunesse Sports et Culture à Thoard.

« La fontaine aux jouets » se déroulera le **dimanche 12 décembre 2021 de 11 h à 15 h**. Nous remercions par avance les enfants du village pour les jeux, jouets et livres délaissés, mais en bon état, qui seront portés au Secours populaire pour une distribution !

L'école de pétanque a bien fonctionné de septembre à octobre. Le froid a fait interrompre l'activité qui reprendra aux beaux jours.

L'école d'escalade a repris son train-train à la grande joie des enfants. Tous n'ont pu être satisfaits du fait des consignes sanitaires qui ont limité le nombre de participants, mais les présents s'accrochent férocement au mur.

Durant l'été l'école de pêche du jeudi s'est déroulée de 9h30 à 12h. Un concours de pêche, doté de nombreux lots a mis fin à la saison.



### CLUB « Les Amis de la Vallée »

Le Club « Les Amis de la Vallée » vous accueille chaque mardi au foyer municipal, de 14 h à 17 h pour jouer aux cartes, aux jeux de société, tricoter, crocheter, ou tout simplement se retrouver et passer un agréable moment.

Renseignements : 06.49.46.82.24 - 07.86.53.08.45

Joyeuses fêtes de fin d'année.

### CLUB « Les tricoteuses »

Les tricoteuses ont repris leur activité de tricot et de crochet à la salle Gassend tous les jeudis soir de 20 h à 22 h, en respectant les mesures sanitaires liées au Covid.

Elles ont également accueilli la délégation

de femmes Palestiniennes et ont partagé leur savoir faire durant un après midi chaleureux, au cours duquel des cadeaux ont été remis de part et d'autre.

Nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Renseignements : 07.86.53.08.45 - 06.49.46.82.24



### Association A.I.D.E.R. 04

L'Association Internationale des Enfants de la Rue (A.I.D.E.R. 04) vous souhaite de passer d'agréables moments en famille pour les fêtes de fin d'année et vous donne rendez vous en 2022 pour de nouvelles manifestations festives. La soirée folk du samedi 20 novembre a réuni les amateurs de danses traditionnelles avec l'excellent groupe MIX'TRAD et les initiations de la talentueuse professeur Suzanne.

**Les producteurs du marché du dimanche organisent un marché d'hiver**  
**Dimanche 19 décembre**

Renseignements et contact par mail : [marchedethoard@laposte.net](mailto:marchedethoard@laposte.net)



## VIE ASSOCIATIVE



### Les pompiers de Thoard

Les sapeurs pompiers de Thoard vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, que l'année à venir vous apporte santé et bonheur à tous.

Nous tenions à vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez chaque année lors de la tournée des calendriers. Nous avons été très heureux de pouvoir rattraper les moments de partage et de convivialité que nous n'avions pas pu avoir avec vous l'année dernière.

La crise sanitaire ayant également impacté notre effectif suite aux directives nationales, nous sommes plus que

jamais à la recherche de nouvelles recrues afin que notre centre de secours perdure.

Si toutefois l'aventure vous tente, nous serions heureux de vous accueillir dans notre caserne pour répondre à vos questions et vous informer sur les démarches à suivre.

Profil recherché :

De 13 à 16 ans : jeunes Sapeurs Pompiers

De 16 à 50 ans : engagement direct

Contact au 06 68 87 27 79

Les sapeurs pompiers de Thoard

### Thoard en fête

Depuis septembre 2021, une nouvelle équipe a pris place au bureau de Thoard en fête, suite à la démission de l'ancien bureau investi dans le comité depuis plusieurs années. Merci à eux !

La nouvelle équipe composée des présidents : Laurent Palles (Bebou) et Thierry Maisse, trésorier : Alexis Ammer secrétaire : Lauriane Palles

Difficile de renoncer à cette fête traditionnelle à laquelle nous sommes attachés ; alors n'ayant pas trouvé de solutions satisfaisantes pour tout le monde, nous avons décidé d'organiser une mini Saint Blaise uniquement en extérieur du **samedi 12 février au dimanche 13 février 2022**.

Nous renonçons à une partie des festivités (pas de « baloche » le samedi soir et pas d'aïoli le mardi midi) en proposant un programme allégé : concours de boules, jeux, buvette, snack, déambulation musicale costumée, apéritif offert...

Nous ne ferons pas de tournée dans les maisons pour récolter des fonds, mais nous serons présents sur le marché le **dimanche 19 décembre 2021 pour une dégustation-vente d'huîtres de l'étang de Thau**

**5 € l'assiette et le verre de vin blanc**, une autre façon de soutenir le comité. Et pour ceux qui souhaitent intégrer Thoard en fête prenez contact avec nous.



Contact : 07 87 20 73 40



### Association couleur yoga

Couleur yoga vous fait partager deux citations

« Ecoutez votre ressenti, il vous rapprochera plus de la vérité de ce que vous êtes que ne peut le faire la pensée. » Eckart Tolle

« Ne cherchez pas le bonheur. Trouvez simplement l'équilibre. L'équilibre est une posture active entre des forces opposées créant l'harmonie. » Anonyme

On se retrouve tous les lundis de

**9h30 à 10h30**

**18h30 à 19h45 dans la salle multi activités.**

Contact Anne Alberts : 06 37 54 31 46



### Ose Tente A Thoard

La galerie « Expo » Ose Tente A Thoard est ouverte depuis le dimanche 5 décembre avec de nouveaux horaires

Le matin de 10h30 à 12h30

L'après-midi de 16h30 à 18h30

Comme chaque année, nous aurons le plaisir de vous faire partager nos créations et découvrir de nouveaux talents.

Nous espérons vous voir bientôt pour notre expo de Noël



### Collectif Thoard'Energies : Que s'est-il passé depuis une année ?

L'inauguration de l'installation photovoltaïque [PV] et la formation isolation naturelle ont dû être reportées (restrictions covid 19) mais il y a quand même du nouveau sur la réalisation du projet énergie initié par le collectif et porté par la coopérative Energ'Ethique 04 en partenariat avec la commune.

-la toiture photovoltaïque de l'atelier communal du Serre a finalement été mise en service fin mars 2021. Depuis (relevé du 28 novembre), elle a produit 31 600 kWh (production annuelle estimée de 39 000 kWh) injectés dans le réseau communal de distribution de l'électricité.

-Parallèlement, l'adaptation des 26 lampadaires du quartier du Serre (installation de LED) réalisée en partenariat avec la municipalité a été mise en oeuvre en février 2021. Depuis, la consommation électrique de ces lampadaires s'est largement réduite : 3 169 kWh en 2021 au lieu de 7 269 kWh en 2020 (réduction estimée de 2/3 sur une année complète).

De nouveaux projets en préparation pour ce printemps

**-Atelier fabrication four solaire:** Du soleil, on en a ! Des idées pratiques, des bricoleuses, un bricoleur, on en a aussi ! Autant d'ingrédients pour créer un projet de fabrication de petits fours solaires familiaux, en lien avec Clémence qui effectue un service civique au sein d'energ'ethique 04; Clara, Beloune, Agathe, Louis, Dominique, Annick, ensemble, nous avons réalisé un prototype, pas cher, pratique et efficace. Nous proposerons aux habitants de Thoard intéressés, un atelier de fabrication sur une durée de deux jours. C'est une autre façon de cuisiner et